



Association des Membres de l'Ordre des **Palmes Académiques** de l'Aisne



La Président

à
«Sex» «NOM» «Prénom»
«Adresse»
«CP»«VILLE»

Cher(e) «Sex» «NOM»,

au nom de tous les membres de l'Association, je vous exprime mes plus vives félicitations pour la distinction **«Grade» de l'Ordre des Palmes académiques** (Promotion du 14 juillet 2017) qui vous honore.

Les Palmes Académiques ont été créées par Napoléon 1^{er} le 17 mars 1808 avec l'Université Impériale. Elles étaient alors réservées aux seuls membres de l'Université avant de devenir une véritable décoration en 1866. C'est la plus ancienne distinction décernée à titre civil.

Vous pouvez légitimement être fier(e) d'accéder à cet **Ordre des Palmes Académiques** institué par le Décret du 4 octobre 1955 comportant des grades de Chevalier, Officier et Commandeur. C'est le premier des ordres ministériels. Cette distinction témoigne d'une reconnaissance de vos mérites, de vos talents et d'un engagement exemplaire dans les domaines de l'Education et de la Culture.

L'**A**ssociation des **M**embres de l'**O**rdre des **P**almes **A**cadémiques (A.M.O.P.A.) créée en 1962, reconnue d'utilité publique en 1968, est placée sous le haut patronage du Président de la République, du Ministre de l'Education Nationale et du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. Elle réunit et rassemble tous les serviteurs de l'école de la république, celles et ceux qui se font un devoir de continuer à agir, à servir et à partager.

L'AMOPA a besoin de votre présence, de votre engagement, de vos talents pour la faire vivre et grandir !

Le Bureau de la section Axonaise de l'**AMOPA**, comme chaque année, souhaite organiser une rencontre avec une remise officielle des Palmes Académiques aux nominés et promus qui le souhaitent, **sous la Présidence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et en présence de Monsieur le Préfet de l'Aisne** et ce sera :

Le mercredi 14 février 2018 à 15 h 00 à LAON

Au Lycée Pierre MECHAIN - 19 Rue Léo Lagrange - 02000 Laon

RAPPEL : Il ne peut y avoir qu'une seule remise Officielle des Palmes, par un membre de l'Ordre au grade égal ou supérieur. Cette cérémonie peut être organisée de manière autonome, mais si vous choisissez que vous soient remises les « Palmes Académiques » au cours de cette rencontre **le 14 février 2018,**

nous vous prions de bien vouloir indiquer **rapidement** votre réponse au Secrétaire en lui communiquant les renseignements ci-dessous **par mail ou par courrier.**

Adresses à la fin de ce courrier.

Merci.

Nom : «**NOM**»

Prénom : «**Prénom**»

Adresse : «**Adresse**»

«**CP**» «**VILLE**»

Téléphone :

E-mail :

Nom de votre Parrain si vous le connaissez :

Je serai présent(e) le 14 février 2018 :

OUI

NON

Je souhaite une Remise des Palmes Académiques :

OUI

NON

(Se munir de l'insigne, sinon elle vous sera prêtée.)

Au cours de cette rencontre conviviale, nous vous inviterons également à partager un « Vin d'honneur », et j'aurai le plaisir à vous présenter les activités de l'AMOPA qui permettent, au cours de l'année, des actions en direction de la jeunesse et de l'éducation, comme des échanges amicaux et culturels.

Je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président

Léon-Paul BOUVET



Président :

M. BOUVET Léon-Paul

1, Rue de la Berjamaine

02000 LAON

06-80-33-72-62

leon-paul.bouvet@wanadoo.fr

Vice-Président :

M. BAYARD Gilles

18, rue Jean JAURES

02880 CROUY

06-86-93-64-40

gilles.bayard@orange.fr

Secrétaire

M. DEPARNAY Christian

6, rue du Rempart St-Rémy

02000 LAON

06-82-63-79-25

christian.deparnay@gmail.com